

École Doctorale des Sciences de la Vie et de la Santé

Compte rendu de la réunion du Conseil Scientifique Restreint du 15 février 2013

Présents : J-C. Cassel, S. Chan, M. Dontenwill, A. Giersch, D. Hicks, A. Lunkes, G. Prévost, H. Puccio, B. Reina, P. Simon-Assmann, F. Simonin, B. Thierry, A. Tomasini, T. Vandamme

Excusés : L. Dupuis, F. Gauer, D. Guenot, P. Hugueney, A. Krol, T. Lavigne, R. Marquet, M. Meyer, O. Petit

Absents : H. De-Rocquigny, J-P. Loeffler, G. Mahé, F. Pinker, J-S. Remy, C. Schuster

1. Introduction (diapositives 1-4)

Une présentation des grandes lignes de l'arrêté du 7 août 2006 est faite pour rappeler la définition et le rôle des écoles doctorales (Diapo 1-4).

2. Informations générales (diapositives 6-10)

Constitution du CSR : Après une présentation des membres du CSR (Diapo 9), la procédure de constitution du CSR est rappelée. Le CSR fonctionne comme un « bureau » de l'ED et traite de toutes les questions courantes. Il est constitué de 11 représentants + 11 suppléants des Unités de Recherche, de 5 représentants des doctorants, de 2 représentants des 2 mentions de masters (Vie et Santé et Sciences du Médicament), d'un représentant et d'un suppléant du conseil pédagogique de l'école doctorale (dia.7)

Les grands groupes de recherche dont les contours sont ceux définis lors du précédent plan 2009-2012 sont présentés (P.J). Ces regroupements permettent de désigner les 11 membres et les 11 suppléants des 30 Unités de Recherche rattachées à l'ED Vie et Santé au moment de la constitution du CSR.

Doctoriales : cette manifestation qui réunit des doctorants des 10 ED de l'université de Strasbourg et qui devait se tenir entre le 7 et le 12 avril 2013 est reportée à l'automne 2013.

Relations avec l'ENS Lyon : à la demande de l'ENS Lyon, les étudiants « normaliens » de cette école qui souhaitent être candidats à un contrat doctoral spécifique devront à partir de cette année joindre à leur dossier, en plus de la signature du directeur de l'ED sur leur « feuille de localisation », un avis formel de l'ED sur leur dossier et sur le sujet de thèse associé.

ED Vie et Santé et l'Université de Haute Alsace (UHA) : le processus de rattachement de l'UHA et de l'Université de Strasbourg qui est en cours a conduit le ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur à ne pas accréditer les 2 écoles doctorales de l'UHA pour le plan 2013-2017. Les Unités de Recherche du secteur Vie et Santé de l'UHA seront vraisemblablement conduites à demander leur reconnaissance par l'ED Vie et Santé.

3. Validation des Acquis de l'Expérience VAE (diapositive 11)

Le dispositif VAE permet d'obtenir un diplôme universitaire sans suivre les cursus qui y mènent mais par validation des acquis de l'expérience du candidat. Il inclut le diplôme de

doctorat. Ce processus implique plusieurs étapes dont la validation est de la responsabilité des écoles doctorales.

Dans ce cadre le CSR :

- a validé la composition du jury qui examinera les travaux de Karl Brillet en vue d'obtenir le doctorat de l'Université de Strasbourg.
- A proposé Mme Anne Pereira comme expert chargée de donner un « avis de faisabilité » de la demande de doctorat en VAE de Mme Carmen Schroeder.

4. Concours d'attribution des contrats doctoraux 2013 (diapositives 11-13)

Rappel de la chronologie (diapo 12)

Rattachement des équipes Bertrand Ludes -Christine Keyser (UMR 5288 AMIS), Olivier Poch - Julie Thompson (Icube) et Jean-Paul Armspach (Icube).

Ces trois équipes appartenant à des Unités de Recherches rattachées principalement à d'autres ED demandent leur rattachement à l'ED Vie et Santé. Elles sont composées de chercheurs et enseignants chercheurs faisant partie jusqu'en 2012 de l'ED Vie et Santé. Le CSR se prononce favorablement.

Tableau du nombre de sujets inscrits au concours par Unités de Recherche (PJ) : les 3 équipes ci-dessus sont rajoutées au tableau.

5. Contrats doctoraux Région Alsace (diapositive 14)

Un courrier d'appel à projets a été envoyé aux membres statutaires de l'ED en vue de retour des demandes à l'ED pour le 6 mars. Il y était joint les documents de la région Alsace précisant les conditions de l'appel à projets.

A noter qu'en 2012, la région Alsace a soutenu 35 projets dont 10 de l'ED Vie et Santé sous la forme d'un financement de 50% du salaire de 3 ans des doctorants. Le co-financement est donc devenu la règle.

Pour rappel, en 2012, les co-financements proposés par des outils des Initiatives d'excellence (Labex, par exemple) n'ont pas été validés par le CSR de l'ED.

L'évaluation par le CS de l'école doctorale est requise avant que les dossiers ne soient transmis aux instances de la région Alsace. Elle sera faite après analyse de 3 experts par dossier choisis parmi ses membres.

6. Site internet de l'ED (diapositive 15)

Un nouveau site de l'ED est en cours de construction. Le nouveau site sera conçu par la Direction des Usages du Numériques (DUN) de l'Université et sera administré par la secrétaire de l'ED.

La mise en place de ce site nécessitera l'aide des membres de l'ED. La participation des doctorants pourra être validée sous forme d'heures d'UE socio-professionnelles selon des modalités qu'il conviendra de préciser.

7. Open Lab (diapositive 16)

L'opération OpenLab est coordonnée avec le rectorat de l'académie de Strasbourg. Elle consiste en une intervention de doctorants sous forme de Travaux Pratiques dans les classes de 1ere S de tous les lycées de l'académie qui en font la demande. Elle vise à initier les élèves à la démarche scientifique dans le domaine Vie et Santé.

- Elle est assurée par 6 doctorants dans le cadre d'une mission complémentaire « Diffusion de l'information scientifique » encadrée par 3 chargés de mission : Laurence Drouard (IBMP), Catherine Florentz (IBMC) et Stéphane Vincent (IGBMC).
- Elle est soutenue depuis cette année et pour 3 ans par des financements investissement d'Avenir Idex qui ont permis de recruter une secrétaire administrative à mi-temps et de prendre en charge les frais liés aux déplacements dans toute la région.
- Elle est cofinancée par la région Alsace, Ligue Contre le Cancer du Bas-Rhin et du Haut-Rhin
- Les sociétés Dutscher, Qiagen
- Un site internet est en cours de réalisation

8. Conseil Scientifique Plénier (CSP, diapositive 17)

Le CSP est le Conseil qui assiste le directeur pour gérer selon l'arrêté du 7 août 2006 « ... les affaires qui relèvent de l'école doctorale... ». Sa composition est rappelée (diapo 17). Afin de le compléter, il conviendra de nommer 2 membres extérieurs, 1 représentant des ITA/BIATSS et 4 membres issus du monde socio-économique. Le directeur se charge de prendre des contacts afin de faire des propositions au prochain CSR.

9. Journée Portes Ouvertes de l'Université de Strasbourg (diapositive 18)

L'ED Vie et Santé participera à cette journée qui aura lieu le samedi 9 mars 2013.

10. Divers (diapositive 19)

Deux demandes d'aide financière pour l'organisation de manifestations scientifiques impliquant largement les doctorants sont soumises au CSR.

- Soutien aux Journées du Campus d'Illkirch (organisées par les Unités de Recherche du Campus d'Illkirch)
- Soutien au Forum BIOTechno à Strasbourg (organisé par l'ADDAL, Association des doctorants et docteurs d'Alsace).

Sur proposition du directeur, le CSR approuve un soutien des 2 manifestations pour un montant de 250 Euros chacune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h15.

P.J:

- *diaporama*
- *composition CSR*
- *tableau des UR*
- *nombre de sujets 2012-2013*

Strasbourg, 21 février 2013
Serge POTIER